

Call for Papers

Réseaux, algorithmes, citoyenneté: vers la sphère publique européenne post-numérique Special Issue De Europa 2026

Sous la direction
Marinella Belluati (Università di Torino)

De Europa
Special Issue 2026

ISBN

Thème et motivations

L'idée d'une sphère publique européenne — entendue comme un espace commun de débat démocratique et de formation d'une opinion publique transnationale — est, depuis des décennies, au cœur d'un débat académique et institutionnel intense. Dans un contexte géopolitique, social et technologique en constante transformation, il devient nécessaire de réexaminer les conditions d'existence et de durabilité du concept de sphère publique formulé par Habermas au XX^e siècle, à la lumière des principes de participation démocratique et de la numérisation croissante de la société contemporaine.

Deux dynamiques reconfigurent aujourd'hui en profondeur la nature et les mécanismes de la sphère publique européenne. D'une part, la numérisation radicale de l'espace public a multiplié les canaux d'expression et d'information, tout en générant des asymétries d'accès, une fragmentation des communautés discursives et une vulnérabilité accrue à la désinformation. D'autre part, l'intelligence artificielle ne constitue pas une technologie neutre : elle représente une infrastructure épistémique et communicationnelle à part entière, capable d'influer sur les processus cognitifs, décisionnels et délibératifs à la base de la citoyenneté démocratique — au-delà d'une simple numérisation de l'espace public.

Ces évolutions soulèvent des questions cruciales :

- Comment se redéfinissent les relations entre citoyen/nes, médias et institutions dans une sphère publique européenne numérisée ?
- De quelles manières les algorithmes de sélection et de profilage influencent-ils l'opinion publique et la représentation politique en Europe et comment affectent-ils les processus électoraux ?
- Quels modèles de gouvernance démocratique sont compatibles avec l'automatisation croissante des interactions publiques et des communications institutionnelles ?
- Existe-t-il des espaces de participation numérique véritablement européens, capables de dépasser les barrières linguistiques, culturelles et technologiques ?
- Comment l'intelligence artificielle générative transforme-t-elle les médias à l'ère post-médiatique et quels sont les impacts sur la sphère publique européenne ?
- Comment les technologies numériques et l'IA redéfinissent-elles l'espace public contemporain et quel rôle jouent la régulation contre la désinformation et les politiques visant à garantir un débat public de qualité ?

Ce numéro thématique de la revue *De Europa* a pour objectif de faire le point sur ces enjeux dans une perspective interdisciplinaire et transdisciplinaire, en favorisant le dialogue entre chercheur·ses en sciences sociales, communication, philosophie politique et droit, mais aussi entre professionnel·les de la communication publique et institutionnelle, décideur·ses et acteur·rices des institutions européennes et internationales.

L'enjeu est de réfléchir de manière critique à l'avenir de la sphère publique européenne, à une époque où les technologies numériques ne se contentent pas de médiatiser les interactions démocratiques, mais en modifient profondément les conditions : celles de la participation, de l'information, de la confiance publique et du sentiment d'appartenance. L'intelligence artificielle, en particulier, soulève des dilemmes éthiques, juridiques et politiques liés à la transparence des sources, à la responsabilité des choix

algorithmiques, au pluralisme informationnel et à la protection des droits fondamentaux. Dans ce paysage en rapide mutation, la recherche académique est appelée à fournir des outils conceptuels, analytiques et normatifs pour comprendre — et orienter — les transformations en cours, contribuant à l'émergence d'une culture civique numérique européenne fondée sur l'innovation, l'inclusion et la démocratie.

Appel à contributions

Pour ce numéro spécial, nous accueillons des contributions théoriques, empiriques, comparatives, méthodologiques, ainsi que des propositions d'études de cas, à condition qu'elles soient rigoureuses et en dialogue avec le corpus théorique sur la sphère publique, ainsi qu'avec les recherches sur les médias, l'intelligence artificielle et la démocratie. Nous encourageons en particulier les travaux explorant, entre autres, les axes thématiques suivants :

- Redéfinition de la sphère publique européenne à l'ère numérique : transformation des frontières, des modalités de participation et des niveaux d'interaction (local, national, supranational);
- Algorithmes publics, IA et médiation sociale : filtrage de l'information, fils d'actualité personnalisés et bulles informationnelles;
- Désinformation, manipulation algorithmique et campagnes numériques : enjeux pour la connaissance publique et la confiance dans les institutions européennes;
- Accès numérique et inégalités : fractures numériques entre régions, générations et groupes sociaux et leurs impacts politiques;
- Gouvernance et régulation de la communication numérique européenne : IA, transparence algorithmique, droit à l'oubli et droits numériques;
- Technologies numériques et communication institutionnelle européenne : utilisation des chatbots, de l'intelligence artificielle et des plateformes par la Commission, le Parlement et les agences;
- Espaces de délibération numérique européenne : sphères publiques en ligne, plateformes civiques transnationales et médias publics numériques;
- Intelligence artificielle et pluralisme politique : risques et opportunités liés à la polarisation, au pluralisme et à la délibération supranationale;
- Elections européennes et numérique : participation, campagnes en ligne, ingérences et protection de l'intégrité électorale.

Typologie des contributions

La responsable éditoriale se réserve le droit d'assigner chaque article à la section la plus appropriée. Vous trouverez ci-dessous les principales indications ; veuillez consulter la pièce jointe pour l'ensemble des consignes de mise en forme.

- L'article doit être inédit et original, environ 5 000–8 000 mots, notes et références comprises;
- L'article doit être accompagné d'un résumé d'environ 200–300 mots avec 5–6 mots-clés, envoyé dans un fichier séparé, en anglais et dans la langue de l'article;
- Les articles doivent être rédigés de manière à faciliter l'évaluation anonyme (p. ex. éviter des expressions comme « comme je l'ai déjà soutenu », « dans le prolongement de mon travail récent », etc.);
- Les notes doivent être placées en bas de page, numérotées consécutivement et ne pas consister exclusivement en références bibliographiques;
- Les titres (I) et sous-titres (I.1) doivent être brefs et clairs ; le gras est réservé aux titres ; une éventuelle introduction doit être distincte du résumé transmis;
- Pour les citations jusqu'à 25 mots : placer la citation entre guillemets (« texte cité ») ; utiliser l'italique pour les citations dans une langue différente de celle de l'article (« texte cité en langue étrangère »);
- Pour les citations de plus de 25 mots : ne pas utiliser de guillemets, mais commencer un nouveau paragraphe;
- Utiliser l'italique pour les mots étrangers et non pour l'emphasis;
- Les figures, tableaux et graphiques doivent porter des titres courts et descriptifs ; leur emplacement dans le texte doit être indiqué clairement;
- Les références doivent être insérées dans le texte comme suit : (Wodak 2015 : 23);
- Les références bibliographiques doivent être rassemblées dans une section finale intitulée «Références» ; les auteurs doivent y être listés par ordre alphabétique, selon le format suivant :

Ouvrages :

Belluati, Marinella et Paolo Caraffini (dir.) (2015). L'Unione Europea tra istituzioni e opinione pubblica. Rome : Carocci.
Wodak, Ruth (2015). The Politics of Fear: What Right-Wing Populist Discourses Mean. New York: SAGE.

Articles :

Luccetti, Nicholas (2013). « Eritrea 1947–1950. La comunità italiana e il destino della regione». Contemporanea, XVI/2, 239–260.

Chapitres :

Morelli, Umberto (2015). «Il Parlamento europeo nella storia del processo di integrazione dell'Europa comunitaria». In: Marinella Belluati, Paolo Caraffini (dir.), L'Unione Europea tra istituzioni e opinione pubblica. Rome : Carocci, 33–55.

Si nécessaire, insérer une Sitographie après la section Références, par ordre alphabétique, comme suit (pensez à supprimer l'hyperlien et à indiquer en note de bas de page la date de consultation).

Sitographie

European Union Database – IATE

<http://iate.europa.eu/>

Rappels

Une brève note biographique doit accompagner le fichier de l'article, précisant le nom complet de l'auteur·rice, l'institution d'affiliation et l'adresse e-mail. Le nom de l'auteur·rice ne doit apparaître ni dans le fichier de l'article téléchargé, ni dans ses métadonnées. Pour plus de détails, veuillez consulter le site de la revue : https://www.deeuropa.unito.it/content/Submit_an_article.

Langues acceptées

Langues acceptées : italien, anglais et français. Indépendamment de la langue de rédaction de l'article, il est recommandé d'inclure un résumé en anglais.

Calendrier mis à jour

Échéances:

Envoi du résumé (300–500 mots) : 20 décembre 2025;

Communication du résultat de l'évaluation du résumé : 1er février 2026;

Envoi des manuscrits complets : 30 juin 2026;

Communication des révisions : d'ici le 1 août 2026;

Remise des versions révisées : 15 octobre 2026.